

AVIS PUBLIC



BUDGET 2015

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard tiendra une séance extraordinaire, **le lundi 6 octobre 2014, à 18 h 30, à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2015.

Donné à Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, ce 23^e jour du mois de septembre 2014.

Guyline Champoux, avocate
Secrétaire d'arrondissement